

# CODE DE CONDUITE – RÉGION OUTAOUAIS

## Recrutement des étudiants CA

Le recrutement des étudiants CA est un processus qui doit inspirer le respect et la confiance de toutes les parties afin de répondre aux attentes des candidats.

Dans cet esprit, les maîtres de stage suivants s'engagent à suivre un certain nombre de règles de conduite pour protéger l'intérêt des étudiants et de leurs confrères.

Ces règles sont énumérées ci-après :

- respecter les dates figurant sur le calendrier du recrutement universitaire;
- respecter le délai de réponse accordé au candidat pour accepter l'offre;
- ne présenter aucune offre verbale ou écrite, lettre d'intention ou document similaire exigeant la signature de l'étudiant aux candidats **durant la période de recrutement, soit du 8 septembre 2010 au 17 octobre 2010;**
- n'exercer aucune pression psychologique ou financière sur les candidats durant la période de recrutement;
- répondre dans des délais raisonnables à **tous** les candidats;
- honorer **toutes** les offres d'emploi verbales ou écrites;
- faire preuve de courtoisie professionnelle en adhérant aux normes énoncées ci-dessus;
- contribuer à la valorisation de la profession en adoptant un comportement professionnel.

*Nous nous engageons à respecter les règles mentionnées ci-dessus tout au long de la période de recrutement afin de protéger l'intérêt des candidats et de préserver la réputation de la profession.*



BDO Dunwoody s.r.l./LLP  
Comptables agréés et conseillers  
Chartered Accountants and Advisors



Bureau du vérificateur général du Canada  
Office of the Auditor General of Canada



Comptables agréés • Chartered Accountants



Samson Bélair/Deloitte & Touche



La qualité dans tout ce que nous faisons



COMPTABLES AGRÉÉS

Lévesque  
Marchand SENC  
Welch LLP



Raymond Chabot  
Grant Thornton